

CONSEIL MUNICIPAL
Le 3 juillet 2024 – à 20 heures 30
Salle Roger Biteau – Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024

COMMUNICATION DU MAIRE

Décisions N° 23 à 59 /2024

(en application de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)

I) ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Communication de l'avis n°A-12 rendu le 11 juin 2024 de la Chambre Régionale des Comptes Ile de France portant sur le Budget Primitif 2024
- 2) Communication de l'arrêté préfectoral du 26 juin 2024 portant règlement du Budget Primitif 2024
- 3) Validation du contrat de ville « Engagements quartiers 2030 » Val d'Yerres Val de Seine
- 4) Approbation du transfert de personnel de la ville d'Epinay-sous-Sénart à la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine
- 5) Modification du règlement intérieur des salles municipales événementielles et/ou de réunions

II) PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE ET EDUCATION

- 1) Renouvellement de la labellisation d'une structure d'Information Jeunesse (IJ) pour le Pôle Ressources Jeunesse-HUB 322
- 2) Approbation du projet d'établissement de la crèche familiale
- 3) Approbation du projet d'établissement de la crèche collective
- 4) Conventions relatives à la participation des communes aux frais d'écolage (fonctionnement & périscolaire) 2023-2026

III) RESSOURCES HUMAINES

- 1) Délibération fixant le tableau des emplois et des effectifs
- 2) Adhésion à la convention de participation à la protection sociale complémentaire souscrite par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne


Damién ALLOUCH
Maire d'Epinay-sous-Sénart
Conseiller Départemental
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine